

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

L'artillerie japonaise. — L'état-major russe (section de statistique militaire) a publié au début de la guerre une utile brochure résumant les règlements de manœuvre sur le tir et sur le service en campagne de l'artillerie japonaise. Cette analyse est sommaire, mais elle met en lumière les points essentiels. En voici une rapide esquisse d'après le *Rousskii Invalid* :

Service des pièces. — Dans l'artillerie de campagne, le personnel de chaque pièce comporte un chef de pièce et cinq servants; celui du caisson, un chef de caisson et quatre servants. La section de deux pièces et un caisson compte donc dix-sept hommes.

Pour le tir, les munitions sont prises dans l'avant-train, placés à quinze pas derrière la pièce (40 coups dans l'avant-train), face en arrière, les chevaux dételés et abrités. Il n'est pas donné d'indications au sujet de l'emplacement du caisson, qui fait partie de chacune des sections de la batterie.

Dans l'artillerie de montagne, chaque pièce est servie par un chef de pièce et six servants.

* * *

Manœuvre de la pièce attelée et de la batterie. — Dans l'artillerie de campagne, la batterie de tir comporte six pièces et trois caissons; dans l'artillerie de montagne, six pièces et trois groupes de six chevaux de bât chacun, portant des caisses à munitions. Les trois autres caissons dans l'artillerie de campagne, les trois autres groupes de chevaux de bât porteurs de caisses dans l'artillerie de montagne, forment l'échelon de la batterie.

Les formations adoptées sont :

La formation en bataille,

La formation en colonne par pièce,

La formation en colonne par section.

La batterie en mouvement doit toujours être précédée par ses propres éclaireurs d'artillerie.

D'après le règlement, le train régimentaire, aussi bien dans l'artillerie de campagne que de montagne, devrait être tout entier composé d'animaux de bât. Mais des renseignements positifs ont prouvé qu'en Mandchourie une partie des trains régimentaires est constituée au moyen de voitures à deux roues.

* * *

Règlement sur le tir. — Le règlement sur le tir contient des données d'ordres très divers : effets des projectiles, réglage, méthode de tir, instruction du personnel. On y voit que l'artillerie japonaise est pourvue d'un télémètre au service duquel sont spécialement employés un ou deux servants.

Le réglage se fait selon la méthode ordinaire, c'est à dire en cherchant d'abord à encadrer le but dans une fourchette large (200 à 400 mètres), et à réduire ensuite cette fourchette à 50 mètres seulement. Il est recommandé, pour hâter le réglage, d'employer le procédé suivant :

La section du centre prend la hausse estimée, la section de droite une hausse plus longue de 200 mètres, la section de gauche une hausse plus courte de 200 mètres. Le feu commence par la section du centre. Selon l'observation faite de ces deux coups, on fait tirer la section de droite ou celle de gauche.

En position de batterie, les pièces sont placées sur une ligne, de manière à ne pas se gêner mutuellement; le front de la batterie peut varier de 56 à 140 pas. Les avant-trains sont derrière les pièces. Il n'est pas dit où se placent les caissons de la batterie de tir. Dès l'occupation de la position, on travaille à y établir des abris pour les pièces.

Des groupes d'observateurs (un sous-officier et deux canonniers par batterie) sont placés en avant et sur le flanc des batteries pour observer les résultats du tir; ils transmettent leurs observations au moyen de fanions de diverses couleurs et de signaux convenus.

En ce qui concerne la rapidité du tir, le règlement dit que dans le tir pièce par pièce avec modification de hausse et de durée d'éclatement on peut atteindre un maximum de quinze à vingt coups à la minute par batterie de six pièces (deux coups et demi à trois coups et demi par pièce). Dans le feu rapide, où chaque pièce donne toute sa vitesse et où l'on ne re-pointe ni ne modifie la fusée, on devrait obtenir soixante coups à la minute par batterie (dix coups par pièce). Cette indication montre bien nettement que les Japonais ne possèdent qu'un canon à tir accéléré, et non un véritable canon à tir rapide comparable au canon français. Le *Rousskii Invalid* doute d'ailleurs que même avec des hommes bien instruits l'artillerie japonaise ait atteint pratiquement cette vitesse de tir.

* * *

Méthode d'instruction. — La méthode d'instruction n'a pu être appliquée en entier qu'une fois, car elle date de 1903. Le journal russe la déclare excellente.

On commence par exécuter dans chaque batterie des tirs par pièce pour l'instruction du personnel. Ensuite, on exécute des tirs de batterie, en commençant aux petites distances; celles-ci sont ensuite augmentées, et on complique de plus en plus les conditions d'exécution du tir : tir sur but mobile,

sur des objets variés, tir de nuit, tir dans une tranchée, de bas en haut ou de haut en bas, etc. On fait manquer des servants, remplacer des chefs de section par les sous-officiers, etc.

D'autres écoles à feu sont commandées par les lieutenants, et même par des sous-officiers.

Viennent ensuite des écoles à feu de groupe, puis de régiment, et enfin, comme clôture de l'année d'instruction, des tirs de guerre en terrain inconnu, avec coopération des autres armes.

Ces procédés très méthodiques ont certainement donné de bons résultats, car tous les renseignements de presse concordent à accorder à l'action de l'artillerie une large part dans les succès des troupes japonaises.

La brochure de l'état-major russe ne donne aucun renseignement sur les procédés employés pour le ravitaillement en munitions. Elle est muette également sur l'emploi du pointage au niveau et sur celui du tir progressif.



BIBLIOGRAPHIE

Un officier de cavalerie. Souvenir du général l'Hotte. Paris 1905. Plon, Nourrit & C^{ie}, éditeurs.

Sous ce titre la librairie Plon vient de publier un livre qui sera certainement beaucoup lu.

Le nom du général l'Hotte est connu non seulement de chaque officier de cavalerie, mais encore de toute personne s'occupant un peu sérieusement du cheval et de l'équitation. Ces trop courtes pages écrites par un homme d'une si haute compétence constitue à la fois quelque chose de très instructif et de très original. Nous y trouvons la mise en scène des grands centres équestres du XVIII^e et du XIX^e siècle, l'étude des diverses méthodes qui s'y sont succédées, le tout parsemé d'anecdotes inédites sur les écuyers célèbres et de souvenirs personnels intéressants.

Mais, contrairement aux auteurs de mémoires, l'Hotte parle peu de lui et beaucoup des autres. Il s'efface pour nous faire connaître ses prédécesseurs, ses contemporains et surtout ceux qu'il appelle avec vénération « ses maîtres » Baucher et d'Aure. Le chapitre qu'il consacre à ces deux célèbres chefs d'école est le plus intéressant de tout le volume. Jamais peut-être les deux équitations qu'ils représentèrent n'ont été mieux étudiées, ni plus simplement et clairement résumées. Dans ce débat fameux qui divisa, presque jusqu'à nos jours, les cavaliers en France, l'auteur intervient avec une compétence, avec une modération qui donne à son jugement la plus haute autorité. Personne, il est vrai, n'était mieux placé que l'Hotte pour traiter ces questions si passionnément discutées. Ecuyer hors ligne, élève favori du comte d'Aure comme de Baucher, lié personnellement avec eux, il ne les a pas perdus de vue durant toute leur carrière. Il est fort probable même que les